N° 228. Mercredi 23 Septembre 1846. 17me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	*Provinces.*
Pour un an . . .	26 fl.	30 fl.
» six mois . .	14 »	16 »
» trois mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht, Noordzijde*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE, 22 Septembre.

Les journaux ministériels de France continuent de s'occuper de la réforme douanière et de la modification du tarif. L'article que l'*Epoque* publie aujourd'hui entre plus avant dans les détails et explique plus clairement les motifs qui l'engagent à demander la modification du tarif. C'est, dit la feuille française, qu'en France la protection s'applique à toutes les branches du travail national, à l'industrie agricole tout comme à l'industrie manufacturière. Pour l'une et pour l'autre, elle a été pareillement exagérée; mais pour l'industrie manufacturière, elle est absolue, elle s'exerce par l'exclusion du produit similaire étranger.

« Nous avons compté dans notre tarif d'entrée au moins cinquante prohibitions, dit l'*Epoque*; si l'on en retranche celles qui ont pour but d'assurer des monopoles financiers de l'état, contre lesquels nous n'avons, pour notre part, aucune objection, ceux du tabac et des cartes à jouer, ou d'interdire l'entrée du territoire à l'infâme contrefaçon, il en reste encore une quarantaine; la plupart atteignent des objets manufacturés, notamment les fils et tissus de coton, les fils et tissus de laine, à très peu d'exception près, le sucre raffiné, la coutellerie, les plaqués, la poterie de grès. Cette sévérité de notre régime protecteur, qui le rapproche de celui de la Russie et de l'Autriche, s'explique par les circonstances dans lesquelles il est né: il est le fruit d'une époque de guerre, et il en a conservé le caractère haineux et exclusif.

»Réserver tout le marché intérieur à l'industrie du pays, telle a été la maxime du système que nous avons pratiqué depuis le commencement du siècle. Admettre dans une certaine limite la concurrence étrangère, tout en laissant à l'industrie du pays la meilleure part du marché intérieur, telle est la maxime qui, suivant nous, doit présider à la nouvelle phase de ce système en France: cela implique l'abolition de toutes les prohibitions, de tous les droits prohibitifs, et leur remplacement par des droits protecteurs modérés, mais suffisants partout où de tels droits seront reconnus nécessaires. »

Toutefois, l'*Epoque* n'est pas d'avis, (nous croyons qu'en cela elle exprime l'opinion du gouvernement) que la France doive passer sans transition, du régime de la prohibition absolue à celui de la liberté illimitée. Le programme qu'elle présente a pour but l'adoption de trois points, savoir: affranchir les matières premières, réduire les droits sur les denrées exotiques dont nous ne produisons pas les analogues, convertir les prohibitions et les droits prohibitifs en droits simplement protecteurs.

On le voit, le journal gouvernemental veut le maintien, dans le tarif, du principe protecteur, à côté du principe fiscal, en les subordonnant l'un et l'autre aux grands intérêts politiques et économiques du pays. Suivant ce journal, la réforme douanière doit toucher également à ces deux principes, c'est-à-dire porter sur les articles taxés dans un but de revenu, aussi bien que sur ceux qui sont taxés ou exclus dans un but protecteur. L'*Epoque*, en un mot, fait la guerre à la mauvaise fiscalité non moins qu'à la mauvaise protection.

L'Angleterre et l'acte de navigation.

Les grands changements opérés dans le tarif anglais, par sir Robert Peel et lord John Russell, ont laissé intactes les dispositions relatives à la navigation, qui sont en dehors de toute modification de douane. L'acte de navigation du 24 juin 1822 consacre la règle en ce qui concerne l'industrie des transports maritimes en Angleterre. En vertu de cet acte, les marchandises d'Europe peuvent être importées en Angleterre par les navires étrangers, mais il y a 28 articles principaux dont l'admission pour la consommation ne peut avoir lieu que lorsqu'ils sont importés, soit par navires anglais, soit par navires du pays de production, soit par navires du pays d'où ces marchandises sont importées; au nombre de ces articles sont les grains, les bois de construction, le chanvre, les écorces de chêne, le lin, les raisins de Corinthe, le tabac et le vin.

Les marchandises et les produits d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ne peuvent être importés *d'un port européen*, pour la consommation britannique, ni par navires anglais, ni par navires étrangers sauf quelques exceptions.

Les marchandises et les produits d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ne peuvent être importés *de ces contrées* que par navires anglais, ou par navires étrangers *appartenant* aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, dont ces marchandises sont le produit et d'où elles sont importées.

Par l'ancien veto de 1651, l'entrecours commercial des Antilles anglaises et des colonies de l'Amérique du Nord, était réservé à l'Angleterre et n'avait lieu que par navires britanniques.

Par l'acte de 1822, les colonies peuvent entrer en relations directes avec tout pays, quant à l'exportation de leurs produits et à l'importation des produits des autres contrées. Elles sont autorisées à employer indistinctement, dans leur entrecours avec l'Amérique, des navires anglais ou des navires des pays avec lesquels a lieu l'entrecours. Mais elles ne peuvent communiquer commercialement avec l'Angleterre et les possessions britanniques qu'au moyen de navires anglais.

Telles sont, en résumé, les dispositions de l'acte qui régit le commerce maritime en Angleterre et dans ses colonies.

Dans la dernière session, lord John Russell a été interrogé sur ses intentions relativement aux lois de navigation. Il en a fait, pour le moment, une question réservée; mais cette question reviendra de nouveau sur le tapis, et l'on verra si lord John Russell imitera la conduite qu'a tenue sir Robert Peel à l'égard de la loi des céréales.

Voici que se fait de l'autre côté de l'Atlantique une première manifestation qui pourrait bien être suivie de beaucoup d'autres du même genre. Il s'agit d'une pétition de la chambre de commerce de Toronto (Canada) adressée à la reine d'Angleterre et réclamant, au moins pour le Canada, l'abolition des lois de navigation qui régissent le commerce maritime de la Grande-Bretagne.

« Tant que les lois sur les céréales, » disent les pétitionnaires, « assuraient la protection d'un droit différentiel aux grains du Canada importés en Angleterre, les inconvénients des lois de navigation n'étaient pas très-sensibles pour la colonie canadienne, que ces lois obligeaient d'employer exclusivement des navires anglais pour le transport de ses grains en Angleterre. Cependant, alors même le prix exorbitant du fret et le taux élevé des assurances des navires anglais que l'on chargeait dans le port de Montréal, ainsi que les difficultés de la navigation du fleuve St-Laurent, neutralisaient en grande partie les avantages de la réduction des droits qui devait s'opérer en notre faveur.

»Nous avons été à même de reconnaître souvent, que lorsque la situation du marché de l'Angleterre semblait devoir favoriser les intérêts des cultivateurs du Canada en appelant sur ce marché nos grains et nos farines, les coalitions de quelques armateurs ou de leurs agents décevaient nos espérances et rendaient inutile la protection qui était accordée à nos produits les coalisés exigeant un fret de 5 à 7 sch. par baril de farine, tandis qu'à New-York le fret ne s'élevait qu'à 1 sch. 1/2 ou à 2 sch. au plus; le prix des assurances en outre est à New-York de 50 à 80 p. c. moins élevé que pour la navigation sur le Saint-Laurent.

»Dans les derniers mois de la saison actuelle, pendant laquelle se font les expéditions, d'immenses quantités de blés et de farines ont été transportées de l'intérieur du pays à Montréal, à un prix d'achat augmenté en conséquence des rapports qui étaient parvenus au Canada sur la rareté relative des denrées alimentaires en Europe. A l'arrivée à Montréal de ces blés et farines, on a demandé aux détenteurs 6 sch. de fret par baril pour les expédier en Angleterre. Les détenteurs de ces denrées menacés de ruine, soit qu'ils les gardassent, soit qu'ils les fissent expédier à cet énorme prix, se sont trouvés placés dans la situation la plus fâcheuse. Ils accusent, avec raison, des embarras qu'ils éprouvent, les lois de navigation.

»Si ces lois continuent à être en vigueur, les cultivateurs canadiens verront passer à leurs voisins des Etats-Unis les bénéfices qu'ils recueillaient de leurs exportations, et ces voisins ne manqueront pas de leur indiquer combien il serait plus profitable pour eux de détruire les barrières qui séparent les deux nations et de renoncer à la foi qu'ils doivent à la mère-patrie.

»Nous exposerons enfin à Votre Majesté, que les droits différentiels et protecteurs établis par le gouvernement de la mère-patrie sont oppressifs pour l'industrie du Canada, et ne peuvent plus exister si l'on veut mettre notre législation douanière en harmonie avec les principes qui prévalent maintenant dans le gouvernement. Ces droits avaient pour objet de protéger au Canada les produits des fabricants de la mère-patrie contre la concurrence des produits similaires étrangers; mais cette protection qui leur a été accordée à notre détriment, doit cesser puisque nos produits n'ont plus droit à la protection dont ils jouissaient sur le marché de l'Angleterre. »

Les pétitionnaires concluent en demandant formellement l'abolition, quant au Canada, des lois de navigation et la suppression de tous les droits protecteurs qui font payer plus cher aux Canadiens les objets qu'ils tirent du dehors.

Le Roi, par arrêté du 26 août dernier, a conféré la croix de commandeur de l'ordre du Lion-Néerlandais à M. A. Lipkens, conseiller d'état en service extraordinaire, ancien aviseur au ministère de l'intérieur pour la partie de la mécanique et de la chimie, et en dernier lieu directeur de l'académie royale de Delft.

S. A. R. madame la Princesse d'Orange est arrivée le 16 de ce mois à Stuttgardt.

Le collége électoral de La Haye a nommé électeurs: MM. Me L. Asser; Me A. G. C. Alsche; *Jh.* M. W. Boreel van Hogelande; M. G. Brondgeest, J. G. van der Haak et Me L. Metman.

Le conseil d'administration de la Société du chemin de fer hollandais porte à la connaissance des actionnaires de la société, que le dividende sémestriel de l'exercice de 1846 est fixé à fl. 17.50 par action, dont le paiement se fera dans les bureaux de MM. Bleecker et Joosting à Amsterdam.

Nous avons sous les yeux le catalogue d'une vente de livres qui a lieu ces jours-ci à la librairie de M. Tetroode en cette ville. Ce catalogue contient un grand nombre d'utiles et intéressants ouvrages, ainsi que des gravures de prix que nous n'hésitons pas à recommander. (*Voir aux annonces.*)

L'état de la bourse de Vienne continue d'être déplorable. Tout le monde commercial se plaint amèrement. On sait que la banque a un capital disponible de 90,000,000 de fl. et que son portefeuille ne contient que pour 37,000,000 de fl. de billets pris à l'escompte. Néanmoins, elle a tellement restreint son crédit, même pour les maisons les plus solides, qu'il règne, depuis quel-

---

ÉDOUARD MONGERON.

CHAPITRE VII.

L'heure du berger.

C'était bien Mariette, et pourtant ni elle, ni moi, nous n'avions employé en nous parlant le langage familier de notre enfance. Un secret instinct semblait nous conseiller désormais plus de réserve. Elle avait quinze ans; j'allais en avoir vingt-trois; trop d'abandon aurait eu des dangers; des deux parts il fallait se tenir sur ses gardes.

Je vois encore son costume d'ici: une robe d'indienne à mille raies et une guimpe de batiste d'Ecosse; rien de plus. Mais comme ces vêtements si simples étaient portés! Que de souplesse dans les mouvements et surtout que d'élégance naturelle! La libellule n'a pas un corsage plus délié et ne rase pas avec plus d'aisance la surface des eaux. Posé avec art sur sa tête, un chapeau de paille laissait échapper de longues grappes de cheveux, qui s'en allaient au gré du vent ou déroulaient sur son cou de lys leurs masses ondoyantes et soyeuses. La main, le pied, tout chez elle répondait à cet ensemble de grâce et de beauté; rien n'y jurait, rien n'en troublait l'harmonie.

Mariette tenait cela de sa mère, dont la condition était fort au-dessus de celle de Grandchamp et que des revers de fortune avaient seuls contrainte à une alliance peu assortie. Cette alliance fut pour notre pépiniériste une grande joie et un grand honneur; il voulut s'en montrer digne; chaque année un enfant lui naissait, si bien que sa moitié périt à la tâche, après avoir donné le jour au septième. Mariette était très jeune alors; cependant elle avait pu déjà régler ses manières sur celles de sa mère. Avec l'instinct de son sort, la pauvre femme s'était hâtée de pousser aussi loin que possible l'éducation de son aînée, afin de laisser ici-bas un exemple et un souvenir. Cette prévoyance n'avait pas été vaine, et, si elle eût vécu, Mme Grandchamp aurait pu contempler son œuvre avec un légitime orgueil.

L'extase dans laquelle m'avait plongé la vue de la jeune fille, se prolongea si longtemps, qu'elle ne put se défendre d'un moment de trouble et d'alarme.

— Qu'avez-vous donc, Monsieur Edouard, me dit-elle d'une voix émue, seriez-vous indisposé?

En effet, ce choc soudain avait fait refluer tout mon sang vers le cœur. Mes pieds semblaient fixés au sol par un charme invincible; mes yeux seuls avaient gardé quelque activité. La tête appuyée sur la barrière de roseaux qui s'élevait entre moi et la brillante apparition, je craignais de la voir s'évanouir au premier bruit, comme une fée des songes. Quand je m'arrachai à ce ravissement, un cri involontaire m'échappa:

— O Mariette, lui dis-je, que vous êtes belle!

Elle rougit jusqu'au vif et se pencha vers une touffe de violettes pour me cacher son embarras. Ce mouvement ne fit que mieux ressortir ce qu'il y avait en elle de perfections et de charmes. La pudeur a aussi sa coquetterie. Je ne pus me contenir, et, emporté par un sentiment impérieux:

— Vrai, Mariette, répétai-je, jamais je ne vous vis aussi belle qu'aujourd'hui.

C'était le premier hommage qu'elle eût entendu et il arrivait jusqu'à elle au milieu du parfum des fleurs et des murmures caressants de la brise. Elle releva la tête avec une confusion mêlée d'orgueil. Un hommage, ai-je dit, j'aurais dû ajouter un aveu. Mariette ne s'y trompa point; elle comprit qu'elle avait à ses pieds un esclave. Le ciel a doué les femmes d'un instinct si sûr, d'une pénétration si précoce!

— Monsieur Edouard, me répondit-elle avec un regard qui tenait du démon et de l'ange, ne me parlez pas ainsi. Pourquoi se moquer d'une pauvre fille?

En même temps, avec une espièglerie charmante, elle effeuillait un bouquet de roses hâtives qu'elle venait de cueillir et s'en servait contre moi en guise de projectiles. J'allais lui répondre quand elle continua:

— Mais pourquoi n'entrez-vous pas dans le jardin, Monsieur Edouard? Vous y verriez nos lilas de Perse. Ils sont bien beaux.

— Moins beaux que vous, Mariette, lui répondis-je galamment; moins beaux, j'en jurerais.

— Venez alors vous en assurer, me dit-elle d'un air conquérant et mutin.

J'étais mis au défi, il n'y avait plus à s'en dédire. Je cherchai de toutes parts une issue afin de pénétrer dans le jardin, et comme je n'en trouvais pas:

— Par où faut-il prendre? lui dis-je, en la voyant disparaître derrière une charmille.

— Suivez les claies, me répondit la voix de fée; je vais ouvrir la porte qui donne sur les champs.

Quelques minutes après, je me trouvais à ses côtés, m'enivrant de sa vue et achevant ma défaite. Depuis ce jour mon cœur a saigné bien des fois, et pourtant il ne croit pas avoir acheté trop cher les joies de cette heure fugitive. Je ne parlais pas, et il me semblait que tous les bruits de la nature étaient autant d'hymnes en l'honneur de mon amour. Je marchais dans une atmosphère chargée de parfums, de mélodie et de lumière, heureux d'un bonheur recueilli, et craignant de voir, au premier souffle s'évanouir un si doux rêve. A peine osais-je, de loin en loin, tourner vers Mariette des yeux noyés de langueur, et affronter les éclairs qui jaillissaient des siens. La jeune fille comprit le danger de cette scène muette.

— Monsieur Edouard, me dit-elle en m'entraînant par la main, vous êtes entré pour voir nos serres. Venez, elles sont dans leur plus beau moment.

En achevant ces mots, elle prit les devants, et il fallut la suivre. Ce n'était pas sans un juste motif que Mariette célébrait les mérites de la Flore du logis. Le père Grandchamp n'avait rien épargné pour que ses collections fussent dignes d'un artiste comme lui; elles tenaient alors le premier rang dans le monde de l'horticulture. Il est vrai que l'art floral n'en était encore qu'au régime des essais, et flottait dans une sorte d'interrègne. Les espèces qui plus tard sont arrivées à l'empire dormaient dans les limbes de l'avenir. On ne connaissait ni le paulownia dont la célébrité est récente, ni le magnolia, ce beau calice d'argent, ni le dahlia, ce velours végétal, si varié et si riche. A plus forte raison, ne pouvait-on soupçonner la fleur indienne, qui l'emportera tôt ou tard si le trône s'adjuge à la capacité, le rafflesia, dont la corolle atteint jusqu'à deux mètres de circonférence.

L'hortensia touchait à son déclin, et le camélia se dessinait à l'horizon au moment où le père Grandchamp se fit une place dans l'horticulture. Par lui-même l'hortensia n'eût pas résisté longtemps; mais il se défendait à l'aide des sympathies de l'opinion et des souvenirs charmants qui s'attachaient à sa marraine. D'un autre côté, le camélia, jeune et bien en cour, eût fait plus vite son chemin sans les fautes d'admis maladroits et les tâtonnements d'une culture inexpérimentée. On pouvait néanmoins prévoir que la lutte ne serait pas longtemps indécise. Dans l'empire des fleurs, les dynasties passent sans jamais revenir. Ce fut le calcul du père Grandchamp, lorsqu'il se rangea sous les drapeaux du camélia. Comme tant d'autres, il alla vers le succès. Il faut d'ailleurs lui rendre cette justice, que personne n'y contribua plus que lui. Dans le croisement des espèces, dans le mélange

[illegible] de *La Haye* d'hier.

[illegible] de numéraire qui réagit défavorablement sur toutes les affaires.

Le cours des fonds publics est devenu plus faible par suite des bruits d'un nouvel emprunt.

Suivant l'*Observateur rhénan*, cet emprunt de 40,000,000 de fl. serait à 4 p. c. et émis au cours de 96.

Ce journal rappelle à cette occasion que l'Autriche a contracté de 1830 à 1841, huit emprunts montant ensemble à 288,105,000 florins, et qu'elle a émis, en 1842, pour 5,000,000 de fl. de papier-monnaie, ce qui fait un total de 293,105,000 fl. pour lequel elle n'a guère reçu en espèces que 262,000,000 de fl. En en déduisant les 79 millions empruntés en 1830 et qui ont été appliqués à l'armée, et l'emprunt de 1840 appliqué aux chemins de fer, il reste une somme de 144,000,000 de fl. absorbée depuis 1830 jusqu'à 1846, ce qui représente un déficit annuel de 9,000,000 de fl.

Nous apprenons cependant que le gouvernement se propose de remédier à cet état de choses.

Plusieurs journaux allemands avaient annoncé que le séquestre mis sur les biens que le prince Czartoryski, chef de l'émigration polonaise à Paris, possède dans les états autrichiens, devait être levé, sous la condition que le prince s'engagerait par écrit à s'abstenir dorénavant de toute influence politique. Une correspondance de Vienne dit pouvoir assurer de bonne source qu'une pareille convention, à l'effet d'assurer la tranquillité de la Gallicie, n'a point été passée, et que le gouvernement autrichien ne juge pas à propos d'entrer en négociation avec les chefs de la révolution gallicienne.

Le 16 a été close à Carlsruhe, par M. Nebenius, ministre de l'intérieur, la session des chambres badoises. Contrairement à l'usage, il n'y a pas eu de discours de clôture. La veille, le président avait prononcé un discours dans lequel il avait passé en revue les travaux de la session :

« Bien que les chambres n'aient voté aucune loi spéciale qui indique un » progrès remarquable, a dit l'orateur, elles ont pourtant jeté les bases de » plusieurs mesures importantes, dont l'avenir amènera la réalisation. Les » questions les plus importantes de la politique ont été discutées dans cette » session, et si ces débats ont donné lieu à des luttes extrêmement vives, » tous les partis sont pourtant tombés d'accord sur plusieurs points princi» paux, tels que l'inviolabilité de l'indépendance des duchés de Schleswig» Holstein, la nécessité de la liberté de la presse et l'illégalité de l'expulsion » de MM. Itzstein et Hecker par les autorités prussiennes. »

Le *Times* n'est pas le seul journal de Londres qui proteste contre le mariage du duc de Montpensier avec l'infante d'Espagne. Le *Morning-Chronicle*, qui passe pour être l'organe de lord Palmerston, se prononce également d'une manière très-énergique contre cette alliance. Après avoir rendu compte de l'ouverture des cortes, le *Morning-Chronicle* continue ainsi :

Il y aurait de l'affectation à vouloir cacher que la précipitation de ce mariage est de nature à inquiéter vivement les gouvernements européens. Comme nous avons pensé, dès qu'il a été annoncé, que ce mariage pourrait interrompre la bonne intelligence entre l'Angleterre et la France, nous avons senti qu'il était de notre devoir de nous abstenir autant que possible de livrer cette question à la discussion des journaux. C'est précisément une des questions sur lesquelles le sentiment national (plus peut-être en France que dans ce pays) est particulièrement susceptible. Et pendant que les gouvernements des deux pays négocient à cet égard, il ne faut pas les embarrasser par des discussions qui ne seraient propres qu'à exciter des clameurs populaires. Mais il paraîtrait qu'il y a danger que cette réserve soit tournée contre nous : on la considère comme un assentiment tacite, et des déclarations de journaux, qui n'ont pas d'origine plus respectable que l'intelligence mercantile suffisante pour créer une sensation de journal, sont dénoncées comme indiquant l'approbation du gouvernement.

Nous protesterons de nouveau contre ceci. Le gouvernement anglais ne peut que voir avec mécontentement et alarme ce projet d'alliance. Ce sentiment est partagé par les hommes de tous les partis, par les représentants de toutes les classes, par la souveraine qui doit comprendre que la confiance, si naturellement produite par le fréquent échange de courtoisies royales, a été grandement abusée ; par les hommes d'Etat hors du pouvoir qui doivent à la fin comprendre que l'avarice, que l'ambition, que la soif de l'agrandissement sont des passions qui ne sont pas apaisées par une concession systématique aux prétentions les plus arrogantes ; et par les hommes en place dont l'ardent désir de cultiver des relations amicales avec la France est embarrassé par un procédé essentiellement blessant pour les intérêts et l'honneur de l'Angleterre, et incidemment discourtois même jusqu'à l'insulte.

Le *Morning-Chronicle* termine ainsi son article :

« Nous espérons qu'il pourra encore y avoir interruption dans les préparatifs de ce mariage. La haute intelligence de Louis-Philippe, le bon sens et la fermeté des hommes qui, s'ils ne sont pas en place, peuvent raisonnablement être réputés devoir y arriver à une époque peu éloignée : à défaut de ces deux choses, la résistance du peuple espagnol, voilà ce que nous envisageons avec espérance pour prévenir ce désastre : mais tout cela même vînt-il encore à manquer, *les moyens d'opposition n'auront pas encore été épuisés.* »

Ces dernières lignes du *Morning Chronicle* sont très-significatives. Après avoir épuisé tous les moyens de courtoisie, l'habileté prudente du roi, sa *haute intelligence* et le bon sens de ses hommes d'état du jour ou du lendemain, le journal anglais parle de *la résistance* du peuple espagnol, c'est-à-dire d'un soulèvement révolutionnaire. Il va plus loin et s'écrie que tous les recours ne seraient pas fermés quand bien même l'Espagne, si jalouse, se condamnerait à subir la désastreuse alliance.

D'un autre côté, le *Standard* publie sur la question de mariage de l'infante les lignes suivantes :

« Les libéraux anglais dénoncent le mariage comme étant de nature à asseoir l'influence française en Espagne ; les libéraux français la dénoncent parce qu'il doit détruire l'influence française ; les libéraux espagnols citent contre cette union les proclamations du roi Joachim (Murat) et signalent un grand danger parce que les élégants de Madrid portent déjà des habits de coupe parisienne, triste symptôme d'une dangereuse innovation ! Si les choses allaient de ce train les combats de taureaux disparaîtraient, à l'horreur profonde de tous les vrais Espagnols. »

Il est certain, dit la *France*, que des notes explicatives sur le mariage espagnol sont parties de Paris pour les différents grands cabinets. On y explique que seul on est capable de maintenir les partis en Espagne, de calmer le pays, d'extirper l'élément révolutionnaire. La note pour l'Autriche et pour Rome appuie en outre sur les services qu'on pourra rendre au culte catholique et sur l'influence qu'on pourra exercer en Espagne, en empêchant toute tentative révolutionnaire en Italie, qui pourrait a l'avenir comme par le passé vouloir s'appuyer sur le parti exalté en Espagne.

Puis on sollicite de nouveau l'Europe de contribuer à la pacification de l'Espagne en reconnaissant son gouvernement, protestant de toute idée d'ambition dans le but du mariage, et déclarant n'avoir en vue que de servir les intérêts de la paix.

On lit également dans une correspondance adressée de Paris à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Notre cabinet est assailli de notes du ministère anglais. L'Angleterre comprend qu'elle a été battue par la France dans la question du mariage espagnol et que toutes ses protestations arrivent trop tard. Aussi lord Palmerston s'efforce de rendre amer à M. Guizot son triomphe en lui suscitant de nouvelles difficultés dans l'affaire de Taïti.

» Les relations entre le cabinet *whig* et le nôtre deviennent de plus en plus froides, et même les relations personnelles entre la cour de St-James et la famille d'Orléans, relations qui, dans ces derniers temps, avaient pris un certain caractère d'intimité, paraissent avoir beaucoup souffert depuis quelque temps. C'est là la raison principale pour laquelle l'entrevue qui était projetée pour cet automne, à Eu, entre la reine Victoria et le roi Louis-Philippe, n'aura pas lieu. »

Le fils de don Carlos à Londres.

Nous avons annoncé hier l'évasion du comte de Montemolin, fils aîné de don Carlos. Cette évasion jette, dans l'imbroglio des affaires d'Espagne, une complication nouvelle. Le fils de don Carlos n'avait plus fait parler de lui depuis l'époque où, succédant aux prétendus droits de son père, il avait adressé de Bourges, au peuple espagnol, une proclamation conçue en termes fort modérés et qui avait évidemment pour but de ménager une transaction matrimoniale. Le mariage annoncé de la reine Isabelle avec son cousin don François d'Assise a brisé toutes les combinaisons du prétendant, et c'est là ce qui explique sa tentative désespérée. L'avortement de ses projets de conciliation précipite le prétendant dans les aventures. Il était prêt à composer avec le principe contre lequel son père et lui avaient protesté les armes à la main, à une condition qui n'est plus possible. Il reparaît donc aujourd'hui sur la scène, décidé sans doute à faire valoir ce qu'il appelle ses droits par les moyens qui ont si mal réussi à don Carlos son père.

Le *Journal des Débats* annonce que le comte de Montemolin et le général Cabrera sont arrivés à Londres.

Le même journal regrette qu'une surveillance plus active n'ait point été exercée, surtout dans les circonstances actuelles, à l'égard du fils de don Carlos par les autorités de Bourges. Cependant il ne croit pas à un danger sérieux pour l'Espagne. Il termine ainsi :

« Que le fils de don Carlos ait trouvé des instigateurs et des auxiliaires ailleurs que chez ses propres compatriotes, c'est ce qui ne paraît pas douteux. Il est tout naturel que les choses tombées s'unissent et se liguent pour chercher à se relever. Mais ce ne sera qu'une double démonstration d'impuissance. Le carlisme est fini en Espagne comme ailleurs. Son temps est passé. L'Espagne est fatiguée des révolutions ; et s'il y a quelque chose de bien établi chez elle, c'est la ferme résolution de ne point retourner en arrière. Aussi le parti carliste, le parti de la réaction, est-il obligé de chercher un secours et un appui dans ses anciens ennemis. Nous sommes probablement destinés à être les témoins d'une coalition entre les émigrés carlistes et les émigrés progressistes. Mais il reste à savoir si les progressistes, qui jouissent paisiblement du bénéfice des institutions libres de leur pays, consentiront à se liguer avec ceux qui n'ont d'autre but que de les renverser. Nous croyons qu'il n'en sera rien, et que jusqu'à présent les tentatives faites dans cette direction ont complétement échoué. Réduit à ses seules forces, ou aux secours qu'il peut trouver en France, le parti carliste n'a aucunes chances de succès, même d'un succès momentané. *Les partis vaincus peuvent quelquefois se relever ; mais les partis morts ne ressuscitent pas.* »

La *Gazette du Berri* (feuille légitimiste) donne les explications suivantes, et des détails curieux sur la disparition du prétendant. Ce journal parle officiellement au nom de ce prince :

S. M. Charles VI a jugé à propos de rompre une captivité si préjudiciable à sa cause. Nous allons rapporter quelques circonstances de cette fuite. Ce sont à la vérité des *on dit*, mais ils nous paraissent vraisemblables.

Le roi serait parti en voiture, lui troisième, lundi 14, à 5 heures et demie du soir, en prenant la route de Paris par Montargis.

Par l'effet d'un hasard, qui d'ailleurs ne pouvait avoir aucune influence sur la fuite de S. M., les gendarmes d'escorte ne furent prévenus que 20 minutes plus tard ; ils se mirent sur le champ à la recherche de la voiture royale qui filait à grand train sur la route que nous désignons.

Les gendarmes s'informèrent aux passants si le roi n'était pas en avant ; il leur fut répondu qu'il allait un tel train qu'ils couraient risque de ne le pas rejoindre, sinon à l'endroit où il plairait à S. M. de s'arrêter ; même réponse fut faite à la même demande adressée par un officier d'artillerie qui devait être de la promenade du roi. Celui-ci mit son cheval au galop.

Voici maintenant nos conjectures :

Il paraît que le roi s'est arrêté chez une personne dévouée à sa cause jusqu'à la nuit ; que, comme trois personnes étaient dans la voiture au départ, trois personnes aussi y remontèrent ; mais non S. M. qui était peut-être déjà en route, ou, du moins, qui partit au moment où la voiture, vide de sa personne, retournait à Bourges, escortée par les bons gendarmes qui, sans doute, juraient bien en eux-mêmes qu'ils escortaient le royal prisonnier.

Le lendemain mardi S. M. était malade, et c'est sous ce prétexte que tous les visiteurs furent écartés. Cette circonstance commença à troubler le cerveau du chef de la police spéciale. Cependant ce ne fut que le mercredi matin, dit-on, qu'il alla faire part de ses inquiétudes à M. le préfet du Cher.

M. le préfet vint en toute hâte au palais de l'archevêché. Il demanda à voir le roi ; on lui répondit qu'il s'était endormi à la suite d'un grand mal de tête et qu'on ne pouvait se permettre de le réveiller. M. le préfet sort très peu rassuré ; il revient quelques heures après. Il insiste pour voir le roi, on lui fait la même réponse. Espérant qu'un autre personnage éminent obtiendrait mieux que lui cette faveur, il va le prier de faire cette démarche. Les gens du roi font la même réponse. Enfin M. le préfet demande qu'on lui assigne une heure à laquelle il serait certainement reçu. On lui indique 4 heures de l'après-midi ; mais un quart-d'heure avant l'heure fixée, M. Garcimartin, chambellan de S. M., se rend à la préfecture, remercie M. le préfet des convenances qu'il a toujours gardées à l'égard des exilés et ajoute : « Il est inutile, M. le préfet, que vous vous rendiez à l'archevêché ; le roi, mon auguste maître, est parti !... » Nous laissons à juger à nos lecteurs la surprise et l'embarras du chef de l'administration.

Une estafette fut immédiatement dirigée sur Paris, où elle n'a pu arriver, malgré la grande diligence, et en supposant que le chemin de fer ait pu être mis à sa disposition à Orléans, que le jeudi à 4 ou 5 heures du matin. Le départ du roi n'a donc pu être signalé sur la frontière que dans la matinée du jeudi. Ainsi le roi aura eu sur les ordres du gouvernement une avance de deux jours et trois nuits ; c'est bien assez, c'est plus qu'il ne faut pour sortir de France.

---

des couleurs, il réalisa des merveilles, et les amis de l'art se souviennent encore du camélia-Grandchamp, un panaché qui fit du bruit à la première exposition du Louvre. C'était de la gloire ; mais il avait fallu y mettre le prix.

Ces goûts d'artiste donnaient à l'exploitation et au commerce de Grandchamp un double caractère : ici l'idéal, là le réel ; l'industrie près de la fantaisie, les légumes non loin des fleurs. Les serres occupaient un corps de bâtiment placé entre les jardins et la basse-cour. Ensuite venaient les espaliers et les melonnières ; plus loin les pépinières et le potager. Cet ensemble de cultures embrassait une douzaine d'arpents presque tous en terreau. Une rigole d'eau courante suffisait à l'arrosage et hâtait la maturité des primeurs. Au besoin on avait recours aux couches de fumier et aux châssis vitrés pour les produits de luxe, destinés aux tables des gourmets. En somme, le revenu était important, mais les frais d'exploitation en absorbaient la plus grande partie, et après trente années d'un travail assidu, le père Grandchamp n'était guères plus riche qu'au jour où son père lui avait mis le rateau et la bêche à la main. Il avait vécu, élevé sa famille, maintenu sa maison sur un certain pied ; c'était là tout.

Rien de plus naturel que ma présence dans un enclos qui touchait au nôtre, et cependant, à mesure que je m'y engageais sur les pas de Mariette, je sentais naître en moi un sentiment mêlé de crainte et de remords. La vue du père Grandchamp eût suffi pour me couvrir de confusion. Heureusement la place était vide. Nous arrivâmes aux serres sans avoir rencontré personne. Je respirai plus librement : Mariette avait eu raison de me vanter les merveilles de ce temple des fleurs ; il offrait un admirable coup-d'œil. Des plantes grasses, hérissées de piquants, en garnissaient le pourtour et se déroulaient en longs anneaux pareils à ceux d'une couleuvre. De loin en loin, il s'en détachait quelques bouquets roses ou violets, qui tranchaient sur les tons mats de cette végétation rampante. Au centre, une allée d'arbustes rares, en pleine floraison, se courbait en arcs gracieux et chargeait l'air d'arômes pénétrants ou [illegible]. Ailleurs, des vases disposés dans un ordre savant, contenaient de précieux échantillons, des espèces de choix, originaires des tropiques ou de la zone équatoriale. On devinait dans tout cela une main exercée et des études consciencieuses. Rien n'y manquait, pas même les étiquettes en latin, si chères aux naturalistes.

En tout autre moment, ce spectacle m'eût ravi ; ce jour là j'y restai insensible. Toutes ces fleurs ne valaient pas la fleur de beauté qui semblait m'avoir convié à son épanouissement. Je ne voyais que Mariette et le sillon lumineux qu'elle traçait devant moi. Je la suivais comme les Mages suivirent la divine étoile, comme les Hébreux suivirent la nuée qui les guidait vers la terre de promission. Au delà des serres se trouvait un berceau couvert de liserons dont le vent agitait les clochettes bleues. Elle s'y arrêta et s'assit sur un banc rustique. C'était un asile charmant, bien protégé par le feuillage et d'où l'œil planait sur des masses de verdure et de fleurs. Je pris place auprès d'elle, frémissant de plaisir, et ne voyant rien au dessus de mon bonheur, si ce n'est mon embarras.

Combien une passion vraie est délicate et timide ! Entre Mariette et moi, nulle gêne jusqu'alors. J'avais été le compagnon de ses jeux, et la veille encore elle subissait mon ascendant. Dès que l'amour m'eût frappé, les rôles furent intervertis. Je perdis l'empire ; elle s'en empara. Quand je voulais lui parler, les mots trahissaient mon désir. J'avais peur de rester en deçà de ce que j'éprouvais et d'aller au-delà de ce qu'elle pouvait entendre. Aussi demeurais-je muet, effeuillant les liserons qui s'abaissaient autour de nous comme les lianes d'une forêt vierge, et m'évertuant à joncher le sol de leurs débris. De son côté, Mariette en faisait autant ; ce qui complétait le groupe et devait former un spectacle assez curieux. Dans l'un de ces mouvements, ma main rencontra la sienne ; je m'en saisis, elle me l'abandonna. Douce étreinte, prélude obligé des capitulations du cœur ! Si l'amour est un mal, comme on l'assure, c'en est là assurément le premier symptôme.

Je n'osais respirer, tant j'avais peur de rompre l'enchantement qui me tenait asservi. Les minutes s'écoulaient sans que j'y prisse garde. Toutes les puissances de mon être s'absorbaient dans une rêverie où je voyais flotter mon amour sur des nuages couleur de rose. Immobile, je découvrais un monde nouveau de sensations et d'idées ; silencieux, je répondais à des voix intérieures qui chantaient un hymne à l'avenir. Cette extase dura longtemps ; enfin je me retournai vers Mariette, et nos regards se rencontrèrent. Quel moment ! Il rachetait d'avance une vie d'angoisses. Ce réveil fut si vif, et mes yeux prirent un tel éclat, que la jeune fille s'en émut et détourna la tête. Dans cette gracieuse évolution, elle découvrit son cou blanc et rond comme celui du cygne. J'étais alors bien près d'elle ; mon haleine effleurait cette surface pure et polie. Vaincu, entraîné, j'y portai les lèvres. Elle se dégagea, et, me repoussant doucement :

— Monsieur Edouard, s'écria-t-elle, qui aurait cru cela de vous ?

L'élan était donné, la glace rompue ; je voulus recommencer sur de nouveaux frais. Mariette me prévint et trompa mon mouvement par une souplesse adorable :

— Fi, donc, Monsieur Edouard, dit-elle en m'échappant : c'est bien mal, ce que vous faites là !

Elle s'était levée et arrêtait sur moi un œil qui exprimait moins la colère que le défi. J'essayai de la ressaisir, mais un bond de gazelle la mit hors de ma portée : elle disparut derrière les touffes de liserons. Quand je sortis de notre prison de verdure, elle était loin déjà et touchait au seuil de la ferme. Près d'y entrer, elle se retourna et m'adressa un dernier regard, adieu expressif, qui fut comme l'arc-en-ciel de cette journée orageuse. Je sortis du jardin, blessé au cœur et marchant au hasard, avec les allures d'un homme frappé de vertige.

C'en était fait de mon repos : désormais l'image de Mariette ne devait plus me quitter. Dans mon logement de la rue de Nevers, je la voyais à mes côtés ; au bureau elle me souriait dans un coin et me causait des distractions involontaires. Que m'importait la richesse ? J'étais assez riche de mes souvenirs. La vie bruyante du monde ? Mariette suffisait seule à peupler ma solitude. Avec elle, rien de sombre ; sans elle, rien de beau. Elle était l'aliment de mon esprit et la lumière de mon âme. Jamais idole ne fut l'objet d'un culte plus assidu, ni d'une adoration plus fervente.

Chaque dimanche j'allais à Verrières et en revenais plus épris. Mariette gagnait en beauté et en grâces, elle se développait à vue d'œil, comme ces aloès dont la croissance est l'ouvrage d'une nuit. Nous nous rencontrions dans le jardin et, quoique souvent troublés, nos entretiens suivaient la même pente que nos cœurs. Charme des premiers aveux, complicité naïve et pleine de raffinements, où trouver des mots qui puissent vous célébrer et vous décrire ! Quel mélange de ruse et d'abandon ! Que de nuances délicates et ingénieuses ! Quel arsenal de combinaisons adorables ! Rien ne vaut l'amour pour cela ; il est le roi de la tactique, il a des stratagèmes infinis pour le service des âmes qu'il a touchées.

Quoique le voisinage justifiât les visites que je faisais aux Grandchamp, il convenait néanmoins d'y apporter quelque réserve. Autant que possible, je choisissais les heures où Mariette pouvait se trouver seule au jardin, mais plus d'une fois le hasard trompa mes calculs. Il m'arrivait alors de tomber au milieu d'une légion d'enfants, occupés à dévaster les groseillers ou de rencontrer sur mon chemin le père Grandchamp, absorbé dans la contemplation de ses marcottes. Le dimanche, l'industriel s'effaçait devant l'artiste. C'était le jour où il soignait ses étiquettes latines et les raffermissait sur leurs tiges de fer. Là-dessus Grandchamp ne plaisantait pas. Il prenait des façons de Jupiter tonnant, lorsque les céleris n'étaient pas caractérisés par

Parmi les versions qui courent dans le public sur l'évasion du comte de Montemolin, les unes disent que le prince était déguisé en ecclésiastique, d'autres en femme. Il n'y a pas un mot de vrai dans ces assertions. S. M. était vêtue, comme à l'ordinaire, de son paletot et n'a pas même pris le soin de couper ses favoris et ses moustaches.

Nouvelles des Etats-Unis.

(*Correspondance particulière du* Constitutionnel.)

« Washington, 29 août 1846.

»Les nouvelles du Mexique, parvenues au ministère de la marine, en forme de dépêches du commodore Connor, sont assez intéressantes. La ville de Véra-Cruz, peuple et garnison, et la capitale même, se sont prononcées contre Paradès et en faveur de Santa-Anna.

»Ceux de nos concitoyens qui ont eu l'occasion d'étudier les pensées, les mœurs et les aspirations de Santa-Anna, et qui, par leur position, sont à même de juger de ses ressources, croient maintenant à une paix prochaine entre les Etats-Unis et le Mexique, sans aucune médiation étrangère, et l'opinion des personnes les mieux instruites de cette ville penche du même côté. Santa-Anna n'a pas commencé la guerre. C'est pourquoi il peut conclure la paix sans déshonneur pour lui-même; car toutes les conséquences désastreuses qui peuvent en découler, tomberont nécessairement sur la tête de son prédécesseur, usurpateur du pouvoir, qui n'en sera que plus exécré. Je crois que notre gouvernement se contentera de la Haute-Californie pour les frais de la guerre, et qu'à ce prix on serait même disposé à renoncer aux réclamations d'argent qui datent de plus de vingt ans, et que le gouvernement mexicain lui-même a reconnues justes et équitables. Il est à espérer qu'il y aura peu d'obstacles sérieux à cet arrangement, et que Santa-Anna, plus que tout autre, en reconnaîtra l'extrême urgence.

»Le président Polk est tout à fait disposé pour la paix, et vous connaissez déjà la demande des deux millions qu'il a faite au congrès, comme frais nécessaires pour en arranger les préliminaires.

»Jusqu'à présent on avait accusé le président d'une soif de conquêtes et d'une ambition sans bornes. Qu'est devenue maintenant cette calomnie qu'ont répétée si souvent les journaux anglais et le principal journal ministériel de Paris? Voilà le président lui-même qui propose au congrès de négocier une paix honorable. La lettre de M. Buchanan pose la question en termes précis, qui obligent le gouvernement mexicain, ou à s'y prêter de bonne foi, ou à la repousser tout à fait. Dans ce dernier cas, on poursuivra la guerre de la manière la plus vigoureuse; mais on se gardera bien d'occuper plus de terrain qu'on ne saurait en défendre et en utiliser. On établira des postes militaires le long des frontières nouvelles et on exploitera le sol, les bois et les mines du nouveau terrain, qu'on érigera en territoire fédéral, ou, selon les circonstances, en état indépendant faisant partie de l'Union, suivant l'exemple du Texas et de l'Orégon. Il est heureux que les dépêches de M. Buchanan (à cause du gros temps qu'il faisait), ne soient pas parvenues à Vera-Cruz avant la révolution qui a mis Santa-Anna au pouvoir. Elles se trouveront maintenant adressées au *nouveau ministre des affaires étrangères.*

»Nous attendons l'arrivée prochaine de M. W. R. King, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Paris, et de M. Mac-Lane, ministre plénipotentiaire à Londres. Il est probable que ni l'un ni l'autre ne retournera à son poste.

»M. Mac-Lane a toujours exprimé le plus vif désir de retourner dans son pays aussitôt que la question de l'Orégon serait arrangée, et M. King sera probablement un des candidats les plus formidables pour la présidence de 1848. On croit que le colonel King réunira toutes les fractions du parti démocrate du Nord et du Midi, et que sa nomination sera fortement appuyée par les membres du congrès les plus influents de l'Ouest. Son élection ne pourrait donc être empêchée que par le schisme croissant entre le Nord et le Midi causé par le nouvel acte du tarif de 1846. Le Nord, en conséquence, veut un candidat à lui, alléguant qu'à l'exception de John Adams, de John Quincy Adams et de Martin Van Buren, le Midi a fourni tous les présidents de la république. Le Midi, en revanche, tâche de se fortifier en multipliant le nombre de ses états pour obtenir la prépondérance au sénat. Ainsi, on veut déjà diviser le Texas en deux états, et on en fera de même des Florides, qui ne forment maintenant qu'une seule république. De l'autre côté, le territoire d'Iowa sera annexé comme état indépendant à l'Union, et tous les états du Nord s'opposeront probablement à ce qu'on introduise l'esclavage dans la Californie. M. King, étant de l'état d'Alabama, aura à lutter contre ces entraves; mais son urbanité reconnue et l'extrême modération de ses vues pourraient facilement le rendre acceptable à une grande majorité de la population du pays.

»Le parti *whig* songe sérieusement à porter pour la présidence de 1848, Henry Clay, le vaincu de tant de batailles électorales, dont le courage et l'opiniâtreté ne font que s'accroître avec l'âge, et dans la sagesse duquel les chefs de l'opposition ont le plus de confiance. Le résultat sera probablement le même qu'autrefois.

»M. George Bancroft, secrétaire de la marine, sera nommé ministre plénipotentiaire, soit à Londres, soit à Paris. Il ira probablement à Londres, pourvu qu'il le désire, car il a le choix. M. Bancroft a toujours préféré le poste d'ambassadeur à celui de ministre; mais le président voulut absolument qu'il entrât dans son cabinet, et il s'est acquitté des devoirs de ministre de la marine d'une manière éclatante. C'est lui qui a fondé un nouvel observatoire à Washington, une école de marine à Annapolis, et qui a cherché à abolir l'avancement par ancienneté, en y substituant celui du mérite.

»M. Bancroft est le meilleur historien des Etats-Unis, et va bientôt publier son *histoire politique des temps de la guerre de l'indépendance*. Il s'est procuré avec une peine infinie tous les documents révolutionnaires de cette époque, du premier *meeting* qui eut lieu à Boston pour combattre la mesure de taxation, jusqu'à l'abdication du général Washington. Son poste d'ambassadeur lui fournira l'occasion d'examiner également les archives européennes. M. Bancroft a fait de longues études philosophiques et littéraires en Allemagne, et a reçu le grade de docteur à l'université de Gœttingue.

»Le bruit court que le secrétaire d'état M. Buchanan va se retirer des affaires publiques, ou qu'il remplacera, soit M. King, soit M. MacLane. Il n'en est rien. M. Buchanan restera où il est, M. John Y. Mason accepterait temporairement le portefeuille de la marine dans le cas où M. Bancroft viendrait en Europe.

»Le tarif sera certainement modifié en partie pendant la session prochaine du congrès, à commencer du 4 décembre 1846. Ce sera pour contenter la Pensylvanie. On augmentera tant soit peu les droits sur les fers et les charbons de terre. »

Situation de l'Irlande.

M. O'Connell vient d'élever à son tour la voix sur la crise qui menace de mort des milliers d'Irlandais. Il déclare que le bill de travail, dont l'exécution vient de commencer, présente des inconvénients qui diminuent beaucoup les bienfaits qu'on peut en attendre; et en effet, les réunions de magistrats qui ont eu lieu déjà les 14, 15 et 16, sous le nom de sessions baroniales, n'ont pas toutes été fructueuses pour la population ouvrière; quelques-unes se sont ajournées sans avoir rien fait pour donner du travail à ceux qui en manquent, et cela par suite de quelques conflits entre les officiers des travaux publics et les magistrats.

M. O'Connell, malgré les défectuosités du bill en question, est d'avis qu'il faut profiter pour le moment, et le plus promptement possible, des dispositions utiles qu'il contient; mais il est d'avis, comme M. Smith O'Brien, que le parlement doit être convoqué au plus tôt, afin d'adopter des mesures plus efficaces pour écarter la famine qui devient de jour en jour plus imminente et qui déjà a mis un pied en Irlande.

Tandis qu'une partie de la population irlandaise est sur le point de mourir de faim, ce n'est pas sans un douloureux étonnement qu'on voit des quantités énormes de denrées alimentaires de toutes sortes exportées de l'Irlande en Angleterre. Dans la semaine qui vient de s'écouler les ports de Liverpool, Londres et Bristol ont reçu en froment, avoine, légumes, œufs, beurre, lard, etc. de quoi nourrir pendant un mois des milliers de malheureux Irlandais, dont la situation est rendue plus pénible encore par ces exportations continuelles qui font hausser chaque jour davantage les prix des subsistances.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 16 septembre.

Le sénat a décidé qu'il irait en corps, au palais, féliciter la reine et l'infante à l'occasion de leur mariage. Le sénat, avec son président en tête, a dû être reçu hier, à 4 heures et demie par S. M.

La séance de la chambre des députés, du 15, n'a offert aucun intérêt. Le ministre de la guerre occupant la tribune, a donné lecture d'un projet de loi sur le recrutement. De légères discussions se sont engagées ensuite sur des questions de vérification de pouvoir et de réélection. La séance a été levée de bonne heure. Le bruit courait que la dissolution aurait lieu du 25 au 30 de ce mois, au plus tard.

La commission chargée d'examiner le projet de loi présenté par le cabinet Isturiz, relativement à l'autorisation de percevoir l'impôt, est composée de MM. Latoja, Esteban Collantès, Gonzalès Romero, Coira, Cabanillas, Ponzoa, Canga, Arguelles. Il n'y aura pas dans cette commission, la même unanimité que dans la commission chargée de rédiger le projet d'adresse: M. Gonzalès Romero a prononcé dans le sein de la commission un discours d'opposition fort tranché qui donnera sans doute lieu à un vote particulier (*amendement*) et que ce sera là le terrain sur lequel l'opposition engagera la lutte. Le motif qui a provoqué la réunion des cortès, la probabilité d'une dissolution prochaine et les préparatifs qui se font pour de nouvelles élections, ont paru à beaucoup de personnes plus ou moins amies du gouvernement, des raisons suffisantes pour ne pas se lancer dans une lutte qui peut être infructueuse, et qui, en toute hypothèse, serait inopportune. C'est dans ce sens que se sont exprimés dans les bureaux (*secciones*) plusieurs députés notables qui ne sont pas ministériels et ne passent pas pour l'être. En tout état de cause, le cabinet en venant hardiment au devant de l'attaque de ses adversaires, renforcés de l'appui que leur prête la fraction Bravo Murillo, afin de détourner le vote de censure que l'on assurait être convenu entre divers députés, a fait une manœuvre habile et qui lui assure la victoire. Du reste, les débats seront animés d'une extrême importance.

Voici quelques détails sur ce qui s'est passé dans les commissions de la chambre des députés :

Dans un des bureaux la question du mariage a été longuement débattue. M. Salamanca a représenté les difficultés et les complications que le mariage de l'infante pourrait attirer pour l'Espagne avec les nations étrangères; M. Pastor Diaz a parlé longuement sur la question légale, manifestant les inconvénients qui pourront résulter de l'établissement d'une dynastie qui avec plus ou moins de raison, paraît être contestée. Enfin M. Beltran de Lis a combattu fortement la manière dont le ministère avait conduit cette affaire. Dans la 2me commission, celle des finances, l'opposition était représentée par M. Gonzalez Romero, nommé après s'être prononcé clairement contre le système du gouvernement. M. Conga Urguella l'a emporté sur M. Arleta, et M. Ponzoa sur M. Calderon Collantes. Tous deux se sont montrés peu disposés non à refuser au gouvernement les moyens de marcher, mais à donner un vote d'approbation de la conduite et de la politique du cabinet. Il est probable que demain ou après-demain sera lu le rapport de la commission d'adresse.

—

Dans la dernière séance tenue par le conseil d'administration du lycée de Madrid, l'infant don François d'Assise a été nommé vice-protecteur de cette société, dont la reine-mère est protectrice.

Les marquis de Santa-Cruz et de Povar, grands d'Espagne, ont été désignés pour aller, avec M. Arana, introducteur des ambassadeurs, recevoir à la frontière les ducs de Nemours et de Montpensier.

Le ministère s'est rendu le 15 auprès de la commission de l'adresse. On croyait que le projet d'adresse, en réponse à la communication royale, serait présenté à la chambre le 17.

—

L'*Eco del Comercio* du 15 septembre publie trois pétitions adressées à la chambre des députés par les militaires de Madrid, de Jaramilla et de Badajoz, au sujet du mariage de la reine et de celui de l'infante. Nous remarquons le passage suivant dans la pétition des militaires de Jaramilla :

« Madame, l'infante d'Espagne, l'héritière présomptive du trône des Récared et des Isabelle, est aux yeux du peuple espagnol sa seconde idole; et c'est pourquoi elle voudrait pour elle ce qu'elle veut pour sa reine, un prince espagnol, un prince qui la rende heureuse, et qui coopère à la félicité des Espagnols. Madame, les signataires de cette pétition, et ceux dont ils sont les représentants, trouvent dans le duc de Montpensier toutes les qualités d'un bon prince; mais ils reconnaissent, avec douleur, qu'il n'est pas le plus convenable pour la main de votre auguste sœur; car, indépendamment de l'empêchement qu'y apportent des traités respectables, convertis en lois nationales, et par lesquels la constitution en vigueur ne permet pas à un prince d'Orléans de contracter cette union, il existe, madame, une autre raison plus puissante, et c'est le peu de sympathie que votre peuple professe pour tout ce qui lui vient de France, répugnances fondées, sans remonter à des époques éloignées, sur la conviction que c'est par cette puissance que le trône de Saint-Ferdinand a été foulé aux pieds et que la guerre et la désolation se sont répandues dans la malheureuse Espagne. Enfin, madame, cette aversion se fonde sur ce que nous voyons encore les débris de milliers de maisons détruites par l'incendie allumé par les mains des descendants de Saint-Louis, et que nous avons encore parmi nous les fils de ces Espagnoles qui furent violées par les soldats français. »

—

On écrit de Villannera de Meya (catalogne) le 10 septembre.

La bande carliste a fait récemment de grandes pertes par suite des mesures énergiques que les autorités de Lerida ont adoptées : on a pris le célèbre Frarot de Cubello, les curés de Monsanis et de Rubio, les deux Gaulens, etc. et d'autres qui ont été conduits à Lerida. Le fameux Pedro Tomas Elias et Jaime Barbosa le tailleur sont dans la prison de Balagues. Ces gens vont être jugés par le conseil de guerre. Le détachement qui a fait ces prises doit parcourir la vallée d'Ager, descendre à Pons, et tâcher de surprendre une réunion de curés qui se tient à Tosal. Le meilleur moyen est celui qu'on emploie maintenant, de mettre la main sur les principaux chefs. La colonne sortie d'Osa s'est arrêtée à Agrammo; de là elle peut se transporter dans toutes les directions.

(*Fomento.*)

---

leur *apium graveolens*; les épinards par leur *spinacia oleracea*; les oseilles par leur *rumex acetosa*. Point d'exception, point de grace; les herbages subissaient la loi commune comme les fleurs, les arbustes comme les arbres. La rose de Provins était une *rosa gallica*; le poirier un *pyrus communis*, le coignassier un *cydonia vulgaris*, la mûre de ronce elle-même se changeait en *rubus fructicosus*. On ne pouvait rendre à la science un hommage plus éclatant ni plus complet.

Cependant, ces habitudes du chef de la famille ne laissaient pas que d'avoir un côté gênant. Le terrain ne se trouvait presque jamais libre, grâce à ce système d'invasions périodiques. Il était rare que je pusse voir Mariette sans témoins, lui parler de notre avenir, de notre union prochaine, et former ces mille projets dans lesquels se berce l'imagination des amoureux. Fatigué de cette contrainte, souvent je voulais me déclarer et changer notre mystérieux penchant en une poursuite avouée. La réflexion me retenait. Je prévoyais des objections de la part des deux familles, des obstacles, des empêchements. Nous étions si jeunes l'un et l'autre, et ma position était si précaire! Tout bien calculé, je me taisais de peur de troubler mon bonheur en voulant l'accroître.

Je n'étais pas seul à souffrir de ces contre-temps; Mariette s'associait à mon impatience. Quand mon dépit allait trop loin, elle employait, pour le calmer, l'un de ces moyens magiques dont les femmes ont le secret, un mot, un regard, un geste, un rien. Il faut si peu lorsqu'on aime! Je dévorais alors mon ennui et attendais une occasion meilleure.

Un jour pourtant les chances avaient tellement tourné contre moi, que j'allais quitter la place, fort découragé. Tous les Grandchamp remplissaient le jardin; impossible de dire un mot à Mariette. De guerre lasse, je me retirais donc, lorsque la jeune fille, passant rapidement à mes côtés, me jeta ces paroles :

— Dimanche prochain, à dix heures! à l'entrée du Buisson de Verrières!

— A dix heures, répondis-je machinalement.

— A l'entrée du Buisson de Verrières, ajouta-t-elle en s'éloignant. N'y manquez pas.

Je voulus obtenir quelques éclaircissements; Mariette, loin de s'y prêter, me congédia du geste. Il fallut obéir et me contenter de ce que j'avais entendu. Une semaine allait s'écouler ainsi, au milieu des tourments de l'incertitude et des émotions de l'attente. Dieu sait à quels assauts mon esprit fut en butte pendant ce temps, et quels étranges combats il livra aux fantômes. Tantôt, je craignais d'avoir mal compris la jeune fille et d'attribuer à ses paroles un sens qu'elle n'y avait pas mis.

— Est-ce bien dimanche? me disais-je. Est-ce bien à l'entrée du Buisson? Pourquoi ce choix, et par quel moyen parviendra-t-elle à s'y trouver? Surveillée comme elle l'est, c'est impossible. Mon oreille m'aura trompé, rien de plus certain.

D'autres fois, quand je triomphais de ces doutes, des crupules venaient m'assaillir. Ce rendez-vous avait quelque chose de hardi qui en troublait singulièrement le charme. Je n'aurais pas voulu si bien réussir, obtenir un résultat si décisif :

— Déjà! me disais-je, c'est trop tôt. A quinze ans, tant de résolution et d'imaginative, cela promet.

Ainsi va le monde : aujourd'hui le désir, demain le regret. Cependant ces nuages ne ternissaient pas longtemps l'azur de mon ciel. L'idée de revoir Mariette y prenait vite le dessus et lui rendait toute sa pureté. De quoi, en effet, pouvais-je me plaindre? N'était-ce pas moi qui, à force d'obsessions, l'avais entraînée à une démarche qu'elle n'eût pas faite librement. Ne cédait-elle pas à la violence morale que j'exerçais sur sa volonté? L'accuser, c'était la charger de mes fautes et lui faire un crime de mes propres torts.

Pendant toute la semaine, je vécus dans ce rêve. J'ignore comment j'ai pu expédier les pièces qui passèrent alors par mes mains, et il dût s'y glisser bien des inadvertances fâcheuses pour le service. Mon oreiller était assiégé de visions bizarres, fruit d'un sommeil irrégulier. Dans la dernière nuit, mon œil ne se ferma que pour se rouvrir presqu'à l'instant et passa plus de cent fois par cette fatigante alternative. J'avais peur qu'un engourdissement ne me surprît et ne me plongeât dans un oubli fatal. Aux moindres lueurs qui frappaient mes vitres, j'allais ouvrir la croisée pour voir où en étaient les choses. Enfin, dès que l'aube eut répandu sur le ciel son voile laiteux, je me levai et me dirigeai vers le lieu assigné au rendez-vous. C'était vers la fin du mois de juin; nous touchions aux plus longs jours de l'année.

Ce que l'on nomme le Buisson de Verrières est un vaste bois de plusieurs lieues de tour, et l'un des plus riants qui existent aux environs de Paris. Disposé en amphithéâtre, il incline, d'un côté, vers les massifs de Meudon et de Viroflay, dont il fut jadis une dépendance; de l'autre, vers la vallée de la Bièvre, d'où il s'élève par une suite d'échelons de verdure. C'est un site charmant, coupé d'immenses avenues et animé de perspectives pittoresques. Une végétation vigoureuse y verse l'ombre sur des taillis touffus qu'habitent encore quelques faisans, débris de nos révolutions. Ça et là des lapins se cachent aussi sous les serpolets jusqu'à ce que le destin les conduise à leur distination naturelle, c'est-à-dire à la broche des gardes.

L'entrée du Buisson où Mariette devait me rejoindre, est une échancrure que forme le bois du côté de Verrières et où viennent aboutir les routes de Vaupereux et d'Igny, villages assis sur la lisière occidentale. Le chemin naturel pour y arriver n'était autre qui celui du bourg: il suffisait de s'en écarter et de tirer vers la droite, au moment où les premières maisons seraient en vue. Si j'avais eu une entière liberté d'esprit, j'aurais suivi cet itinéraire; mais les troubles de mon imagination ne me permettaient pas l'emploi de moyens aussi simples et aussi naturels. Je me crus astreint à des calculs, à des précautions stratégiques. Les amoureux sont ainsi faits; ils se perdent par où ils croient se sauver, et se trahissent par le soin même qu'ils apportent à ne pas se compromettre.

Arrivé à Fontenay-aux-Roses, je quittai la route de Sceaux, et traversant le Plessis-Piquet, j'attaquai le Buisson de Verrières à la hauteur de Malabry. Quand je pénétrai sous ces voûtes sombres, le calme rentra dans mon cœur. Là plus de témoin à craindre, plus d'espion à dérouter. Une solitude complète régnait dans le bois; les oiseaux même s'y taisaient. Il était sept heures; j'avais du temps pour rêver à mes amours. Je m'acheminai donc doucement par l'un des sentiers tracés dans ce labyrinthe de verdure, choisissant le moins frayé, le plus touffu, et amortissant le bruit de mes pas, afin de ne point trahir ma présence. J'avançais ainsi, protégé par un rideau épais, et fier d'avoir imaginé une manœuvre si savante, lorsqu'un coup de sifflet retentit si près de moi, que j'aurais pu le croire sorti de ma bouche même. Effrayé, je reculai de quelques pas et tombai entre les bras d'un homme qui venait de sortir du taillis. C'était l'un des gardes de la forêt; il m'avait reconnu :

— Ah! c'est vous, Monsieur Edouard, me dit-il. N'ayez pas peur. Je vous prenais pour un flibustier que je guette depuis tantôt une semaine. Il n'y a point d'affront : je vas passer mon chemin. Ici, Rustand.

Il rappela son chien et disparut sans que j'eusse retrouvé ma présence d'esprit et la force de lui répondre. Quelle étrange fatalité! J'avais pris une peine inouïe pour écarter de ma route les témoins fâcheux, et je venais d'en rencontrer un dont la vue était accablante.

Désespéré, mécontent de moi-même, je pressai le pas, et, arrivé au lieu du rendez-vous, je m'y tapis sous un buisson comme eût pu le faire un malfaiteur.

(*La suite à demain.*)

VARIÉTÉS.

VOYAGE EN ÉGYPTE ET EN NUBIE.

Egypte, Nubie, déserts de Beyouda, côtes de la Mer Rouge.

(*Suite.* — Voir notre numéro d'hier.)

III.

Il en est des esclaves comme des récoltes, il y a de bonnes et de mauvaises années ; tantôt ils arrivent par troupes considérables, et alors ils affluent au marché et on les achète à vil prix. D'autres fois, pour diverses raisons que je ferai connaître ailleurs, on en amène en très-petit nombre et ils se vendent cher. Il y a en outre dans l'année des saisons qui sont tour à tour meilleures pour la vente ou pour l'achat ; les esclaves, qui viennent presque tous par le Nil, arrivent à une époque déterminée ; le temps qui précède immédiatement cette époque est favorable au vendeur, comme celui qui la suit l'est à l'acheteur. Les personnes établies au Caire, et qui désirent se pourvoir de nègres, attendent naturellement l'arrivée des cargaisons et des caravanes ; mais les commerçants de passage, les pèlerins, les voyageurs ne sauraient jouir des mêmes avantages. Quelquefois, mais rarement, on amène par la voie de Suez quelques esclaves dont on n'a pu se défaire dans les villes d'Arabie.

Ce bazar d'esclaves est généralement très animé ; mais, dans certains jours surtout, on y remarque une grande affluence d'acheteurs de tout sexe et de toute religion ; aux acheteurs se joignent les curieux, dont le nombre est toujours considérable. Quoique les jellabs affectent de ne vouloir vendre leurs noirs qu'à des musulmans, ils ne se font aucun scrupule de donner la préférence aux chrétiens qui leur en offrent un prix plus élevé. Tout ce qui se passe dans ce honteux marché mérite de fixer l'attention et inspire des sentiments divers et contraires, selon qu'on porte ses regards sur les maîtres, les acheteurs ou les esclaves : mais ce qu'il y a peut-être de plus affligeant et de plus incroyable, dans ce spectacle inusité, c'est l'indifférence de tous, vendeurs et acheteurs, victimes et bourreaux.

C'est au marché des esclaves que j'ai été témoin pour la première fois d'une querelle entre deux Egyptiens. Rien n'est plus brave, dit-on, qu'un poltron poussé à bout ; ajoutons que personne n'est plus emporté qu'un musulman, d'ordinaire si calme, dont on a épuisé la patience. Les Orientaux qui n'ont pu maitriser leur colère, ce qui est rare, ne connaissent aucune mesure : ils ont des tremblements convulsifs, font entendre des sons inintelligibles, écument de rage et poussent des vociférations sauvages : ils ressemblent plutôt à des bêtes féroces qu'à des êtres humains, on dirait des chiens affamés se disputant un os avec fureur. Mais ce qu'il y a de plus incompréhensible pour un Européen, et surtout pour un Français, c'est que deux hommes en présence, s'accablant d'injures, se menaçant du geste et toujours sur le point, du moins en apparence, de s'entre-dévorer, se séparent après une dispute violente, qui a duré quelquefois une heure, sans avoir échangé un seul coup ; et c'est ainsi néanmoins que se terminent la plupart des querelles entre Egyptiens.

Notre cange voguait paisiblement sur les eaux du grand fleuve; poussée par une brise favorable, elle remontait le courant sans fatigue et sans secousse. La partie aisée de l'équipage fumait, accroupie autour du mât, en regardant d'un œil distrait le sillon tracé par la barque; les matelots écoutaient en riant les facéties du bouffon et paraissaient les plus heureux. Autour de nous tout était calme; les rives du Nil semblaient désertes, et l'on apercevait dans le lointain quelques voiles fugitives. L'atmosphère avait des teintes vagues ; l'air était tiède et pénétrant On se sentait irrésistiblement entraîné vers cet état de rêverie indéfinissable, qui fait le charme de l'Orient. En Egypte, le ciel, le climat, la nature entière ont des séductions incompréhensibles qu'on ne trouve dans aucun autre pays. On aime l'Egypte sans savoir pourquoi ; on est fasciné sans qu'il soit possible de bien démêler les causes de cette fascination ; et un voyageur, qui aurait parcouru les quatre parties du monde, conserverait un souvenir distinct de cette contrée singulière, où les objets repoussants se multiplient devant vous, et dont l'ensemble vous captive. La plupart des étrangers qui l'habitent subissent à leur insu cette influence occulte, et se débattent vainement contre cette puissance inconnue et attractive; ils maudissent le pays et ses habitants; ils ne semblent aspirer qu'après le jour heureux où il leur sera permis d'abandonner cette terre ingrate pour aller revoir leur patrie ; et ce jour heureux n'arrive jamais. Quoique libres souvent de réaliser leurs projets, ils vieillissent presque tous en Egypte et finissent par y mourir. Ceux même qui ont essayé de s'éloigner sont revenus quelque temps après, toujours attirés par un inconcevable prestige.

Il y avait dans notre cange un renégat espagnol, qui allait occuper le poste d'infirmier à Dongolah ; il servait en même temps d'interprète au pharmacien, qui, malgré un séjour de plus de vingt ans dans le Levant, n'avait pu parvenir à apprendre l'arabe. Cet Espagnol se donnait toutes les peines du monde pour me prouver qu'il avait embrassé l'islamisme par conviction. La faculté accordée aux croyants d'épouser jusqu'à quatre femmes, qu'on avait encore le droit de répudier, était ce qu'il admirait le plus dans la religion mahométane : c'était le précepte du Coran qu'il observait le plus scrupuleusement ; et, dans le trajet du Caire à Dongolah, nous assistâmes à deux de ses noces, au grand chagrin d'une pauvre femme qu'il avait amenée d'Alexandrie, et qu'il gardait parce qu'elle lui avait donné deux garçons. Cependant, malgré ses prétentions à passer pour fidèle musulman, il n'avait pu se résoudre à renoncer à l'usage du vin ; il pensait sans doute, avec Salaheddin, l'un des pères de l'islamisme, que le prophète n'en défend que l'excès, et qu'il est permis d'en boire, pourvu qu'on ne s'enivre pas.

Les mahométans ont en général l'esprit de propagande ; ils ne reculent pas devant des sacrifices d'argent pour attirer des infidèles à leur foi ; mais ils distinguent toujours les musulmans de race des nouveaux convertis : ces derniers sont ordinairement moins considérés que les autres. Le premier soin d'un croyant qui achète un esclave est de s'informer de sa religion et de lui imposer la sienne : c'est une œuvre méritoire aux yeux de Dieu. Les Jellabs sont du reste les missionnaires les plus intolérants et les plus despotiques de la terre ; ils opèrent à coups de fouet les conversions difficiles ; heureusement, les esclaves, timides et crédules, ne leur opposent pas une grande résistance; ils ont bien assez du martyre de leur position. Les musulmans n'élèvent aucun doute sur la bonne foi des néophytes africains, et ils ont raison; ils sont moins confiants envers les Francs convertis à leur croyance. Quoique bien persuadés de la supériorité de leur religion sur toutes les autres, ils comprennent d'instinct que les Européens circoncis ne partagent pas cette persuasion ; on les soupçonne de se laisser entraîner par des raisons d'intérêt, par des considérations profanes, plutôt que par une conviction pieuse ; et, au milieu de leurs nouveaux coreligionnaires, ils n'échappent pas toujours au mépris que doit inspirer une conversion hypocrite. Aussi, quoique voyageant en pays musulman, on nous témoignait plus d'estime, et on avait pour nous plus d'égards que pour l'Espagnol faisant cinq fois par jour la prière, le visage tourné vers la Mecque, et répudiant chacune de ses femmes, après un mois de mariage.

Tels étaient les divers compagnons de voyage que la Providence m'avait donnés pour commencer mes excursions en Afrique. J'aime à me rappeler les premiers temps, les temps les plus heureux de cette vie insouciante et aventureuse, où grace à ma jeunesse, la résignation était facile, parce que toute souffrance me semblait légère, et que je ne croyais pas aux maux à venir. Nous approchions de Bény-Souef, la première ville de la haute Egypte. Depuis Tourah nous n'avions aperçu que quelques gommiers, des palmiers et des champs de doura. Le Nil coulait au milieu de terrains fertiles, mais la plupart incultes, et que le désert menaçait d'envahir. Des voleurs errants sur les bords du fleuve venaient, disait on, attaquer les barques isolées, et lorsque le temps était calme et ne permettait pas de naviguer la nuit, les canges qui voyageaient ensemble s'arrêtaient dans un même lieu au coucher du soleil, et les matelots allumaient des feux que les hommes de quart entretenaient jusqu'au matin. Les Egyptiens, habitués à une température élevée, sont très sensibles au froid. Notre équipage se laissait volontiers surprendre par le jour devant le foyer brillant, et il fallait toujours employer la menace et quelquefois les coups pour le décider à reprendre sa route.

Pendant leur séjour en Egypte, nos troupes, continuellement occupées à guerroyer, n'ont eu ni le temps, ni les moyens d'exécuter les grands travaux conçus et préparés par leur chef, elles n'ont pu laisser dans le pays des traces profondes de leur passage, et cependant le souvenir de nos exploits, de notre grandeur et de notre modération, restera longtemps gravé dans l'esprit des habitants On ne parle de nous qu'avec admiration ; dans plusieurs villages, des cheikhs qui avaient eu l'occasion d'être utiles à nos soldats, venaient nous trouver, dès qu'ils savaient que nous étions Français, et nous montraient avec orgueil leurs titres de service, religieusement conservés. Partout où la France est connue, son nom inspire la sympathie et exerce même un ascendant moral, dont elle a le droit d'être fière. A l'étranger, dans les régions les plus reculées, si ce nom n'éveille pas, en tous lieux, des idées de force et de suprême puissance, il est toujours synonyme d'honneur et de loyauté. Et qu'on ne pense pas que ces lignes me soient dictées par un sentiment de patriotisme aveugle et étroit ; sans doute, j'aime mon pays, je l'aime surtout depuis que j'ai beaucoup voyagé ; mais ce que j'en dis ici n'est que l'expression fidèle d'observations impartiales que je me plais à constater.

En parcourant la Haute-Egypte, on éprouve un sentiment pénible à l'aspect de ses belles campagnes, souvent incultes, faute de bras. D'une part, sur la rive gauche du fleuve, se déploient des champs fertiles et verdoyants, au milieu des vastes terrains en friche, qui n'attendent que le travail de l'homme pour produire : des bois immenses de dattiers et d'innombrables villages se succèdent à de rapides intervalles, tandis que sur l'autre bord, on n'aperçoit que des chaînes de montagnes rocheuses et arides, abritant çà et là des groupes de palmiers, qui impriment une teinte mélancolique à ce paysage sévère, et s'efforcent, mais en vain, de réjouir cette rive solitaire et désolée. Le voisinage du désert achève de donner à ces campagnes, encore empreintes de sauvagerie, une physionomie particulière et nouvelle qui séduit le voyageur.

Si l'on pénètre dans les villages et dans l'intérieur des maisons, le tableau est encore plus triste : on ne rencontre que des femmes, des hommes malades, des vieillards ou des jeunes gens mutilés : tous ceux qui étaient sains et vigoureux ont été violemment arrachés du sein de leurs familles, ils se sont vus contraints d'abandonner leurs instruments de production et d'endosser l'habit du soldat. L'armée, pompe aspirante, absorbe tout ce qui a force et jeunesse, et les campagnes abandonnées languissent sans culture. Il est impossible de s'imaginer tout ce qu'il y a d'affligeant dans le spectacle de cette grande misère ; il est impossible de se faire une idée de l'accablement profond de ces malheureux, qui ne doivent qu'à leurs infirmités ou à leur faiblesse la triste faveur de pouvoir mourir dans leur pays natal. De belles jeunes filles condamnées à vieillir sans époux, regardent les passants d'un air stupide ou mélancolique, et les vieillards, privés de leurs soutiens naturels, traînent seuls le fardeau de leur malheureuse existence. Une résignation muette est gravée sur tous les visages, le deuil est général. Avec ses champs si fertiles et ses femmes si fécondes, l'Egypte est misérable et dépeuplée ; des charges de toute nature, des impôts et des levées de troupes arbitraires, sont les raisons principales de cette double calamité.

Néanmoins, il faut le dire, ces violences lamentables, ces excès du pouvoir, conséquences inévitables, dans un pays barbare, des guerres longues et difficiles soutenues par Méhémet-Ali, ces violences porteront leurs fruits ; les Egyptiens abrutis par l'esclavage, et subissant indifféremment les plus ignominieux traitements, reviennent dans leurs foyers après avoir vécu plusieurs années dans les camps, et ils y rapportent une fierté et des sentiments qui leur avaient été inconnus jusqu'alors ; ils ont acquis la conscience de leur dignité personnelle, et ils se montrent sensibles à une flétrissure. Ils commencent à sentir la pesanteur de leurs chaînes, et il en est peut-être qui seraient déjà capables d'imiter la conduite énergique de cet Européen dont j'aurais voulu connaître le nom, et qui, je ne sais plus pour quel motif, condamné à recevoir la bastonnade au retour d'une chasse fatigante, se livra sans résistance à ses bourreaux, subit sans murmurer et dans toute sa rigueur la sentence infamante, puis se releva lentement, arma son fusil à deux coups, fit sauter la cervelle de la brute qui avait ordonné son supplice, et se tua lui-même en présence d'une foule de spectateurs stupéfiés.

(*La suite à demain.*)

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi 24 *septembre* 1846. (*Représentation n°* 42.)

LA REPRISE DE :

La Pie Voleuse

OU LA SERVANTE DE PALAISEAU,

opéra en 3 actes, paroles de MM. Coignex et Daubigné, musique de Rossini.

LES MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES,

comédie en un acte par M. Dennery et Clairville.

On commencera à 7 heures.

ANNONCES.

USINE DU GAZ-COURANT

A LA HAYE.

M. GOLDSCHMIDT, *directeur de l'Usine du Gaz-Courant*, a l'honneur d'informer le public que le prix du Coke est actuellement fixé de la manière suivante :

Les 20 kilos à raison de 70 cents des Pays-Bas (les frais de transport pour cette petite quantité sont à la charge de l'acheteur.)

Les 100 kilos à fl. 3.50.

Les 500 kilos pris à la fois, à raison de fl. 3 les 100 kilos.

Les 2000 kilos pris à la fois, à raison de fl. 2.75 les 100 kilos.

} Rendus à domicile franc de port.

LIBRAIRIE VAN TETROODE,

Luthersche Burgwal, T. 164.

AUJOURD'HUI 23 SEPTEMBRE 1846, ET JOURS SUIVANTS,

VENTE PUBLIQUE

par ministère d'huissier, de **Livres, Musiques, Estampes, Dessins, Tableaux, Curiosités, Instruments de Musique**, parmi lesquels un superbe **Mélophone** (unique) avec méthode; un beau **Cornet à Pistons** (3 pistons), *Guitare, Flûte*, etc.

Dans les Livres il se trouve des articles remarquables tels que *le Prince de Lepeautre*, USAGES, ETC. DES RUSSES; environ 250 eaux fortes, COSTUMES D'ORIENT, FASTES UNIVERSELS; *Moreri*, *Ségur*, etc.; 400 numéros sur l'*Histoire de l'Illustre Maison de Nassau* et *sur la Néerlande* ; VIE DES PEINTRES ; VOYAGE AUX BORDS DE LA MEUSE ; *Buffon* avec 700 gravures coloriées, etc. Un grand nombre d'*Elzeviers* et de *Livres curieux* ; 144 volumes et poëmes détachés de BILDERDYK, parmi lesquels des publications très-rares ne se trouvant dans presqu'aucun exemplaire, pas même dans l'exemplaire de luxe de feu M. le baron Verstolk van Zoelen.

Le soussigné se charge des commissions aux ventes chez lui et à toutes celles qui se font dans le pays, etc.

A. J. VAN TETROODE, *Luthersche Burgwal*, T, 164.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 21 Septembre.

		Int.	COURS 20 sept.	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas	Dette active	2½	60 1/8	60	60 1/8
	Dito dito	3	72 7/16	72 3/8	—
	Dito en liquidation	3	—	72 1/4	—
	Dito dito	4	94 13/16	94 3/8	94 13/16
	Dito des Indes	4	—	—	—
	Syndicat	3½	—	89 1/4	—
	Dito	3½	—	—	—
	Société de Commerce	4½	—	174	174
	Act. du lac de Herlem	5	—	—	—
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	—	—
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	—	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	106 1/4	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	106	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	70 3/8	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	96 7/8	—
	Emprunt de 1840	4	—	90 1/16	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	5	—	89 3/4	—
Espagne	Passive		—	6 5/16	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deferred		—	—	—
	Ardoins	5	—	20 5/8	—
	Dito	3	—	38 1/4	—
	Coupons Ardoins		—	19 7/8	—
Autriche	Obligations Goll. & Comp	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	2½	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	/	—	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—	—
	Id. id. 1843		—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	44 1/4	44 1/4

Bourse de Paris du 19 Septembre.

		Int.	COURS 18 sept.	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent		—	118 65	[illegible]
	Trois pour cent		—	84	[illegible]
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—	[illegible]
	Anc. différée		—	—	[illegible]
	Nouv. dito		—	—	[illegible]
	Passive		—	—	[illegible]
Naples	Certificats Falconet		—	—	—
Pays-Bas	Dette active	2½	—	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		—	980	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 21 Septembre.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 20 1/8, 20. — Dette différée ancienne, », — Passive 5 % ». — Lots de Hesse ». — Cours après la Bourse (2½ heures). Ardouin 19 7/8 A. 20 P.

Bourse de Londres du 19 Septembre.

3 % Cons. 95 3/8, 1/2. — 2 1/2 % Holl. 59 1/2. — 4 % id. 94 1/4. — Esp. 5 % 27 1/4. — 3 % 37 5/8. — Portug. 4 % 42. — Russes 110 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Nieuwstraat*.